

Plantex[®] Platinum

Guide d'installation



DuPont™ Plantex® Platinum est une nappe permettant de lutter contre les mauvaises herbes et plus spécifiquement les plantes invasives et agressives telles que le chiendent, le roseau, la canne de Provence, la berce du Caucase, la prêle et surtout la renouée du Japon.

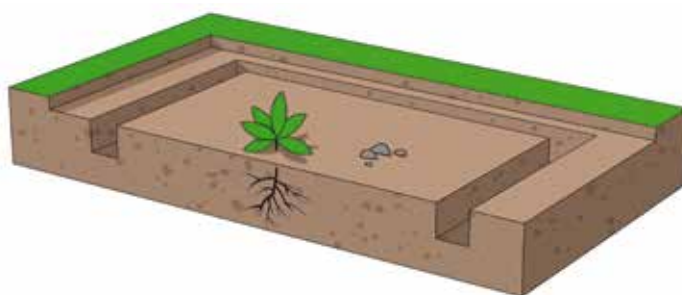
Préparation du site

Il est nécessaire de toujours préparer le sol avant d'installer la nappe. Il est essentiel que toute végétation, de quelque nature que ce soit provenant d'un sol contaminé, ne soit pas répandue proximité de la zone à recouvrir, ni disposée dans des composteurs ou des installations de traitement des ordures ménagères. L'épandage de petites quantités ou de parties de rhizomes entraînera une propagation supplémentaire.

Référez-vous aux directives locales pour une élimination correcte et sûre.

1. Délimiter la zone à couvrir en prolongeant de 3 m la zone contaminée. Cette distance supplémentaire est nécessaire pour affaiblir les rhizomes et les racines lorsqu'ils tentent de se propager. Si la distance de 3 m n'est pas possible en raison de la configuration du site, reportez-vous au point 3.
2. Couper les plantes à ras du sol et déchiqueter les tiges.

3. Grattez 20 cm de terre et retirez-la.
4. Retirez tous les éventuels objets tranchants.
5. Creusez une petite tranchée d'au moins 50 cm de largeur et 50 cm de profondeur sur chaque côté de l'espace contaminé intégrant l'extension des 3 m.



Installation de Plantex® Platinum

Le choix de la méthode d'installation et la sélection du matériel relèvent de la seule responsabilité de l'entrepreneur et doivent être définis en fonction des conditions spécifiques du site et du matériau de remplissage à utiliser. Si la nappe est utilisée sur des berges, il convient d'envisager un ballastage pour éviter tout lessivage en cas de montée des eaux.

Information importante :

- Choisissez toujours les largeurs de rouleau les plus grandes pour couvrir des zones étendues afin de minimiser les joints entre les lés
- Marchez uniquement sur les planches à poser sur la nappe
- Ne conduisez aucun véhicule sur la nappe non protégée

Installation en fonction de la configuration du site :

Dans le cas de configurations qui rendent impossibles une zone d'extension de 3 m, cela dépendra de la nature des structures existantes : voies de circulation, bâtiments, etc.

- pour une installation à proximité de structures en béton telles que des voies de circulation, se référer au point 3
- pour l'installation à proximité de bâtiments ou de fondations, se référer au point 4

1. Installation sur surface horizontale

1. Commencer l'installation en pliant Plantex® Platinum dans la tranchée.
2. Dérouler la nappe pour couvrir la zone d'installation (côté fonctionnel face au sol) d'un côté à l'autre de la tranchée.
3. Répétez l'étape 1 dans la deuxième tranchée.
4. Pour les plus grandes surfaces, reportez-vous aux guides d'installation par soudage.
5. Remplissez les tranchées avec une terre non contaminée en prenant soin de ne pas endommager la nappe.
6. Plantex® Platinum doit toujours être recouvert d'au moins 20 cm de gravier ou de terre sans risque de pénétration des UV afin de rester efficace pendant de nombreuses années (voir les conditions de la garantie limitée du produit sur www.plantexpro.dupont.com).

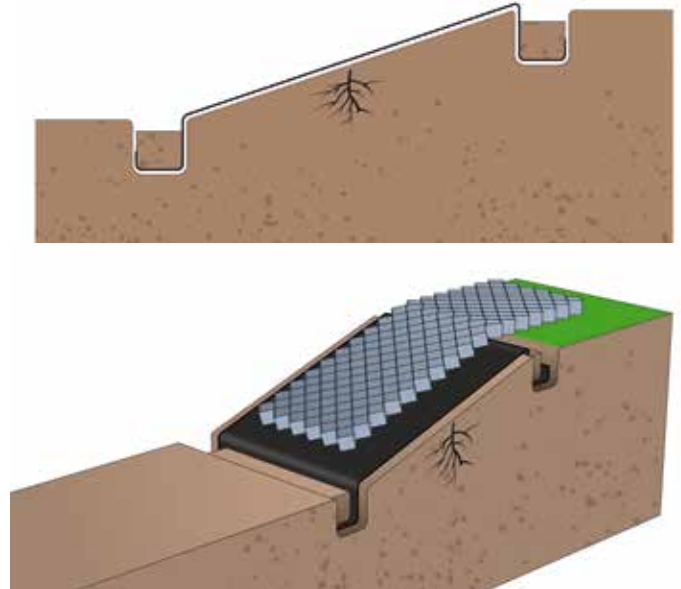


L'utilisation correcte de la nappe non tissée Plantex® Platinum nécessite de respecter les directives d'installation. Le produit peut être installé horizontalement sur terrain plat ou sur remblais légèrement inclinés, auquel cas des précautions supplémentaires doivent être prises. L'assemblage de différents lés doit être réalisé soit par soudage thermique, technique recommandée par DuPont, soit avec du ruban adhésif Plantex® Performance Tape. Ce guide décrit principalement l'installation de Plantex® Platinum et ne prétend pas décrire toutes les précautions et réglementations nécessaires à la gestion de la renouée du Japon et des autres espèces invasives. Consultez les directives locales pour la destruction ou l'élimination contrôlée de la végétation invasive exogène.

2. Installation sur terrain incliné ou remblais

Important : il est recommandé de joindre les lés d'abord sur une surface plane, de préférence au pied du remblai, éventuellement à proximité de la zone contaminée, puis de glisser délicatement la nappe sur la zone contaminée, en évitant tout dommage.

1. Commencez l'installation en haut du talus.
2. Pliez le rouleau Plantex® Platinum dans la tranchée supérieure et continuez vers le bas.
3. Répétez ceci au bas du talus.
4. Remplissez les tranchées sans endommager le tissu.
5. Installez une géogrille ou un produit anti-érosion sur la nappe Plantex® Platinum. Étendre le produit/la grille de 50 cm au-delà de Plantex® Platinum et le fixer dans le sol. Remplissez comme prévu.



3. Installation à côté de structures en béton

Les zones de traitement sont souvent à proximité voire adjacentes à des infrastructures ou des bâtiments (murs, fondations, etc.). Il est donc important d'assurer une bonne fixation de Plantex® Platinum sur l'infrastructure adjacente. Cela évite la création d'un espace, qui pourrait constituer une voie potentielle pour la renouée du Japon.

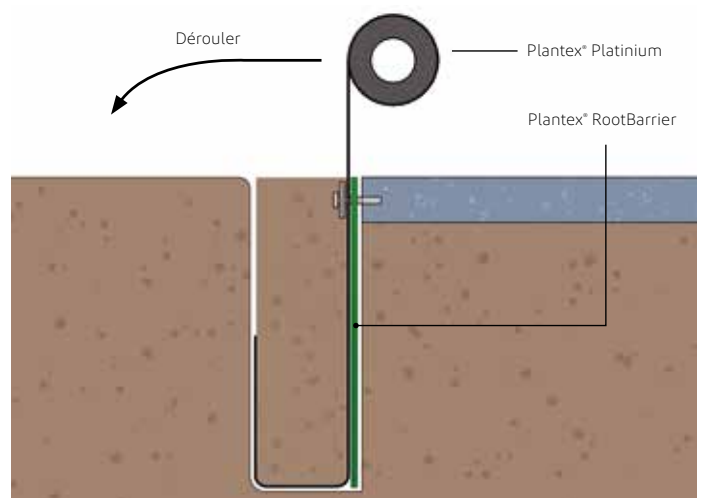
Fixation mécanique à la structure

1. Creusez une profondeur de 140 cm le long de la structure. Installez des feuilles de tranchée ou un système d'échafaudage avant d'entrer dans la tranchée, si nécessaire. Respectez les règlements de sécurité concernant la réalisation d'une tranchée. Étaler Plantex® RootBarrier dans la tranchée, le côté vert du produit orienté vers les racines. (En cas de perméabilité verticale requise, appliquez d'abord Plantex® RootProtector au lieu de Plantex® RootBarrier dans la tranchée.)
2. Positionnez le rouleau Plantex® Platinum sur le passage ou la structure en béton. Pliez le Plantex® Platinum jusqu'au fond de la tranchée.
3. Soulevez le tissu sur la structure et fixez-le en appliquant une plaque d'acier ou des fixations métalliques sur le mur.
4. Dérouler la nappe sur la surface infectée à recouvrir.
5. L'utilisation d'un produit supplémentaire tel qu'une colle polyuréthane, silicone ou similaire améliorera l'étanchéité du joint.

Lorsque la fixation mécanique n'est pas possible

S'il n'est pas possible de fixer le produit mécaniquement à la structure en béton, il faut accoler fermement les deux nappes (Plantex®

RootBarrier et Plantex® Platinum) contre la structure en béton. Dans ce cas, la probabilité d'avoir des pousses de renouée du Japon entre la nappe Plantex® et la structure en béton est augmentée. Mais ces plantes seront considérablement affaiblies. Pour diminuer le risque de repousse de la renouée du Japon, il faut creuser le plus profondément possible la tranchée.



4. Installation près de bâtiments ou autres infrastructures

Pour installer Plantex® sur des zones contaminées à proximité de fondations et de bâtiments existants, répétez les étapes décrites sous le point 3 sans installer Plantex® RootBarrier.

5. Installation sur berges

Lorsque Plantex® Platinum est destiné à être installé à proximité d'une rive et à proximité ou en contact avec de l'eau, il est recommandé d'ajouter du ballast à la nappe pour empêcher le

matériau de flotter. Comme le matériau est fabriqué à partir de polypropylène de haute qualité et donc d'une densité plus faible que l'eau, le ballast doit lester la nappe.

Techniques d'assemblage

Soudage thermique

Cette technique d'assemblage est la méthode la plus rapide et la plus efficace, et celle recommandée par DuPont. En soudant deux couches thermiquement, on crée un joint homogène et hermétique limitant le risque de pousses de mauvaises herbes invasives. Merci de vous référer à notre guide d'installation par soudage thermique (www.plantexpro.dupont.com). Les réparations peuvent être effectuées avec un patch et du ruban adhésif Plantex® Performance Tape : le patch sera installé sur la nappe, scellé avec du ruban adhésif Plantex® Performance Tape.

Collage au ruban adhésif

Cette technique nécessite que les surfaces à coller soient très propres (exemptes de poussière, de gras et d'humidité). Les températures extérieures peuvent également affecter la qualité du collage. Il est essentiel que les recommandations concernant l'utilisation de bandes de butyle double face soient suivies de près. Offrant une solution complète, DuPont propose Plantex® Performance Tape, un ruban adhésif performant.

1. Couper un tronçon de 30 cm de Plantex® Platinum à la longueur requise.
2. Placez le ruban adhésif Plantex® Performance Tape le long de la bordure sur la partie inférieure de la nappe (Fig. 1).
3. Appliquez ensuite la partie supérieure de la nappe sur la partie inférieure de la nappe en recouvrant complètement la bande recouverte de ruban adhésif (Fig.1).
4. Appliquez le ruban adhésif Plantex® Performance Tape sur les deux côtés du joint (Fig.2).
5. Appliquez le tronçon de 30 cm centré sur les deux bandes (Fig. 2).
6. Pressez à l'aide d'un rouleau pour homogénéiser et consolider l'assemblage des deux lés.



Machine de soudage thermique

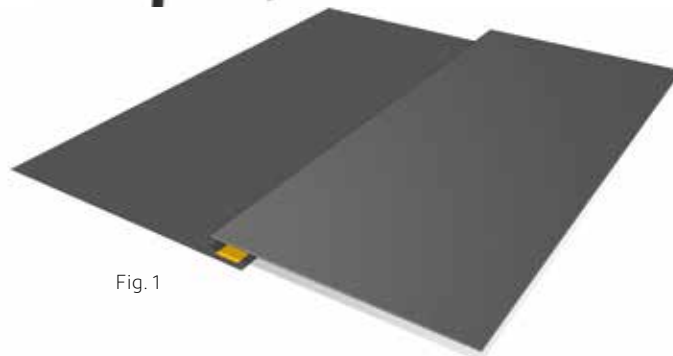


Fig. 1

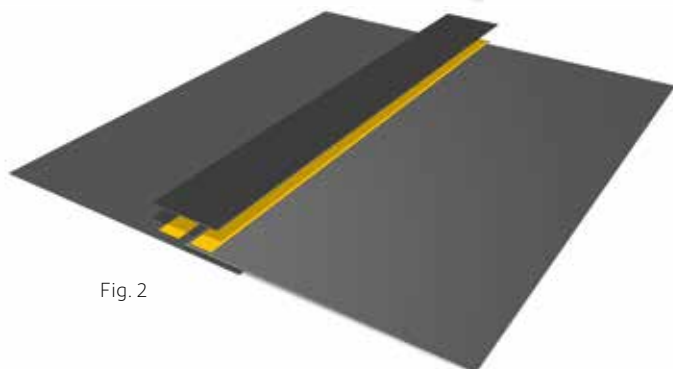


Fig. 2

Caisson de confinement / Cellule d'enfouissement

Le caisson de confinement ou la cellule d'enfouissement est un moyen pratique d'enfouir le sol contaminé par des racines et rhizomes de mauvaises herbes et plantes invasives, si les réglementations et les conditions locales le permettent. Le concept d'un caisson de confinement ou d'une cellule d'enfouissement consiste à creuser une fosse et à l'aligner avec Plantex® RootProtector. Le sol contaminé est ensuite versé dans la fosse revêtue. Le revêtement Plantex® RootProtector empêchera la propagation

des rhizomes et les confina dans la fosse. La fosse est ensuite recouverte et scellée avec Plantex® Platinum pour empêcher les plantes de pénétrer la nappe et de croître à nouveau. Pour cette méthode, il est toujours nécessaire de consulter un bureau d'études approprié et de respecter les réglementations locales. Contactez un représentant de DuPont pour obtenir des conseils concernant l'installation des produits Plantex®.

REMARQUE : Les dessins sont donnés à titre indicatif, toutes les étapes de pose ne sont pas représentées. Se référer au texte pour installer le produit correctement.



DuPont de Nemours (Luxembourg) S.à.r.l.
L-2984 Luxembourg
plantexpro.dupont.com

Les informations fournies ici sont établies sur la base des meilleures données (savoir-faire et expérience) en notre possession. Ces informations sont communiquées à titre indicatif et dans le seul but de vous aider à mener à bien les essais qu'il vous appartient de conduire pour déterminer l'adaptation de nos produits à l'usage spécifique auquel vous les destinez. Ces informations sont susceptibles d'être modifiées au fur et à mesure de l'acquisition de nouvelles données. En l'absence de contrôle sur les conditions particulières d'utilisation de ses produits, DuPont de Nemours n'assume aucune obligation de résultat ni responsabilité quelconque concernant l'utilisation des présentes informations. Par ailleurs, la présente publication ne saurait être destinée à suggérer des moyens de violation de tous droits de brevets existants.

L-20179-1 - 05/2019 - DuPont®, l'ovale DuPont et Plantex® sont des marques ou marques déposées de DuPont ou de ses sociétés affiliées. Copyright © 2019 DuPont de Nemours Inc.